



APPEL À CANDIDATURE :
EXPLOITATION D'UN ESPACE DE RESTAURATION
DANS UN TIERS-LIEU NUMÉRIQUE ET SOCIAL

Mairie de Luzy
2, place de l'Hôtel de Ville – 58170 LUZY
Tél : 03 86 30 02 34 - mairie@luzy.fr
www.luzy.fr

Contexte

La commune de Luzy

La commune de Luzy, située dans le département de la Nièvre et au cœur du Parc Naturel Régional du Morvan, constitue la porte d'entrée sud du parc. Ancien chef-lieu de canton, Luzy joue pleinement son rôle de centralité sur un territoire rural dynamique.

La ville se distingue par son vivier associatif et culturel, avec près de 70 associations dans les domaines sportif, social, économique et culturel. Parmi elles : l'AMAP, le local de producteurs locaux, le café associatif et la boutique d'artisans. Ces structures témoignent d'une dynamique citoyenne forte et d'une valorisation des échanges, du partage et de l'innovation sociale et économique.

« Notre Moulin »

Situé au 5 rue du Moulin, au cœur de Luzy, Notre Moulin, le tiers-lieu numérique et social inauguré en 2023, se distingue comme un tiers-lieu innovant, mêlant technologies numériques, création, travail collaboratif et patrimoine local.

Il accueille ainsi :

- Le Fablab, animé par la Mission Numérique, qui est le cœur créatif du lieu. Il propose des ateliers numériques et met à disposition des outils modernes tels que imprimantes 3D et découpeuses laser.
- Un espace de télétravail incluant des bureaux individuels.
- Une salle de visioconférence est équipée pour organiser des réunions à distance, formations en ligne ou ateliers collaboratifs
- Une ludothèque, animée par le centre social, propose un espace de jeux pour tous les âges,
- Un espace convivial favorisant la rencontre, les échanges et, pourquoi pas, les projets communs
- Un musée avec une exposition permanente dédié à l'histoire du moulin ainsi que des expositions temporaires
- Un restaurant d'environ 25 couverts en intérieur, jusque 60 avec la terrasse.

Conçu pour être ouvert à tous, il offre un cadre convivial et stimulant pour apprendre, échanger et créer.

Notre Moulin bénéficie d'un emplacement central à Luzy, sur une rue passante avec de nombreux stationnements à proximité. Le lieu se situe à deux pas de plusieurs points d'intérêt qui attirent à la fois les travailleurs et les visiteurs : l'office de tourisme, les locaux de la radio locale, un café associatif ou encore un restaurant-snack. La place du Champ de Foire, toute proche, a été entièrement réaménagé. Prochainement, c'est un pôle culturel qui sera réaménagé à proximité intégrant notamment salle de spectacle, bibliothèque, école de musique et résidence d'artistes.

Le Moulin marque l'entrée des quartiers résidentiels vers le centre-ville et bénéficie d'une forte

visibilité depuis les axes fréquentés, ce qui en fait un repère naturel pour les habitants et les visiteurs. L'ensemble est complété par un petit jardin donnant sur la rivière, offrant un cadre paisible et verdoyant au sein de la ville.

Description des locaux

Local et équipements

Le restaurant, situé au rez-de-jardin, dispose d'une entrée directe et d'une surface d'environ 80 m², comprenant :

- Salle de restauration avec mobilier fourni, comptoir-bar installé, accès sur le jardin. Jauge estimée : 25 places assises.
- Cuisine neuve, entièrement aux normes, équipée pour de la petite restauration, avec zones de préparation et plonge.
- Réserve attenante à la cuisine.
- Sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Jardin extérieur surplombant la rivière, avec mobilier fourni adapté à un usage extérieur.

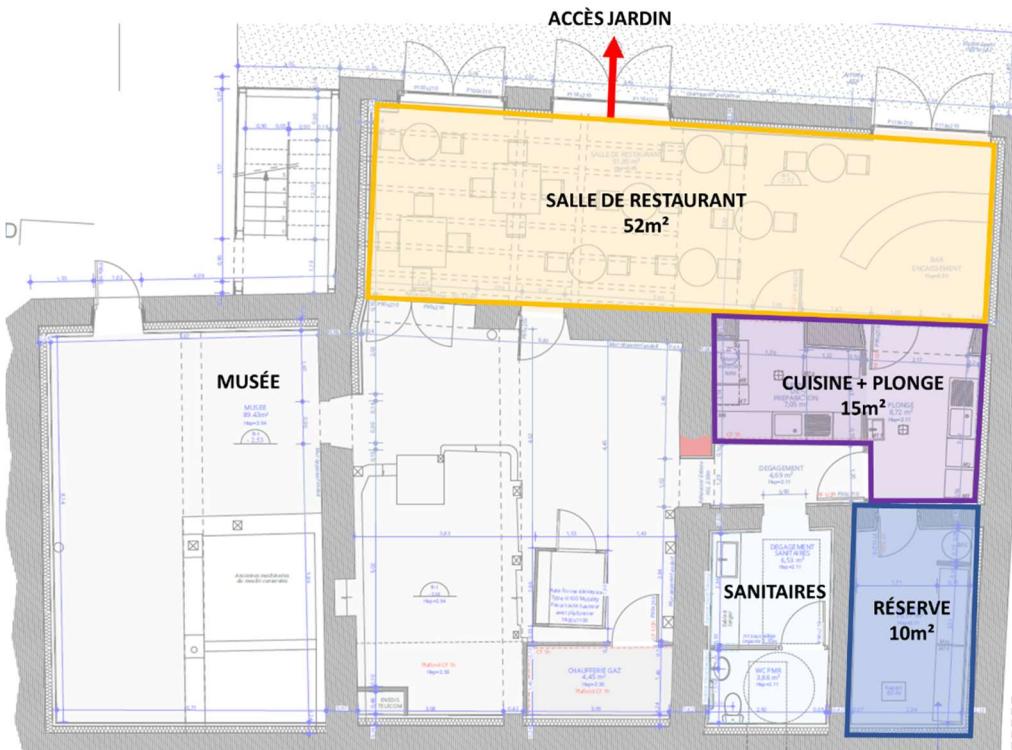
Ne sont pas compris dans l'espace restauration mais accessible directement depuis celui-ci :

- des sanitaires avec accès aux personnes à mobilité réduite
- un musée, dont l'accès devra être rendu possible aux heures d'ouverture du restaurant
- un jardin extérieur, surplombant la rivière

L'ensemble a été aménagé et réceptionné par la commune en 2023. Le mobilier et l'enseigne font partie intégrante du restaurant sans qu'il ne soit possible de les changer.







Plan du rez-de-jardin

L'activité attendue

L'espace de restauration doit être développé en résonnance avec le tiers-lieu numérique et social. Sa vocation est double : offrir un service de restauration pour tous les usagers du tiers-lieu mais également être une porte d'entrée du tiers-lieu, pour faire connaître les services proposés.

Le restaurant doit proposer un espace convivial de rencontre et de partage qui contribuera à la dynamisation et aux interactions des publics cibles (les habitants, les télétravailleurs, les entreprises, les touristes, les scolaires, les jeunes, les artistes, les associations, les collectivités locales).

Le concept est libre, mais ne doit pas être en concurrence directe avec les établissements déjà présents dans le centre-ville (à éviter : crêperie, pizzeria, kebab). Cette nouvelle activité doit autant que possible inclure une vision écologique en cohérence avec la philosophie du lieu et de la commune (circuits courts et locaux, pas de gaspillage, peu de déchets...).

Il serait bien-sûr bienvenu que ce lieu accueille des rencontres, des ateliers culinaires ou des animations diverses pour faire vivre le tiers-lieu ainsi que le quartier.

Conditions d'exploitation

Le candidat doit être en capacité d'investir sur l'espace restauration avec un modèle économique viable.

Le candidat est libre de définir la nature des prestations de restauration destiné à la clientèle. Toutefois, l'analyse de propositions de chaque candidature prendra en compte la qualité, la variété et les prix des produits proposés à la clientèle.

Le candidat est libre de définir les modalités tarifaires. La commune aura un droit de regard sur ces politiques tarifaires en cohérence avec le lieu.

Les horaires d'ouverture doivent être cohérents avec les usages de la clientèle, avec les offres de restauration existantes et le fonctionnement du tiers-lieu.

Considérant la configuration des lieux, l'exploitant devra autoriser, lors de ses horaires d'ouverture, l'accès au musée du Moulin, à sa clientèle, mais également aux visiteurs.

Au-delà des compétences de gestion indispensables, les candidats devront faire preuve d'une forte motivation. Une aisance relationnelle et une envie d'agir pour dynamiser l'activité seront très appréciées.

Conditions contractuelles

La mise à disposition des espaces de restauration fera l'objet d'un bail commercial.

Le loyer est fixé à 600,00 € par mois, auquel s'ajoutent les charges de fonctionnement (eau, électricité et chauffage).

Une caution sera demandée à la signature du contrat, afin de garantir l'entretien des espaces et du mobilier mis à disposition.

Candidature

Les pièces à fournir pour le dossier de candidature sont les suivantes :

- Identité et statut légal : nom / raison sociale, coordonnées, forme juridique, extrait Kbis, numéro SIRET, attestation d'assurance RC professionnelle (ou structure juridique envisagée si celle-ci n'est pas existante)
- Capacité professionnelle : diplômes et certificats de restauration, attestation hygiène alimentaire (HACCP), expériences professionnelles
- Projet de restauration : description détaillée, menu/carte indicatif, horaires envisagés, valeur ajoutée écologique et sociale, gamme de prix,
- Viabilité économique : business plan ou prévisionnel financier 3 ans, organisation du service, stratégie commerciale
- Conformité réglementaire : licences nécessaires, engagement à respecter normes hygiène et sécurité, conformité PMR et sécurité incendie
- Pièces complémentaires : Plans d'aménagement, références, lettre de motivation

En cas de difficultés à monter le dossier, nous vous invitons à contacter la mairie qui saura vous orienter vers des structures à même de vous accompagner.

Les candidat(e)s doivent remettre un dossier de candidature avant 29/12/2025 par mail à mairie@luzy.fr ou directement en mairie, 2 Place de l'hôtel de ville, 58170 Luzy.

Analyse des candidatures

Les candidatures reçues seront étudiées au fur et à mesure de leur réception.

Les critères de sélection sont les suivants :

- Originalité du concept, complémentarité et convergence avec le projet global
- Parcours professionnel et expériences
- Capacités financières
- Démarches de développement durable (impact écologique et social – tri, insertion, circuits courts, accessibilité...)

Des visites du futur tiers-lieu Notre Moulin et une présentation des équipements peuvent être programmées à la demande : notremoulin@luzy.fr.

